

La Ville de Saint-Raymond dessert une population de 11 821 personnes. Elle se caractérise par son dynamisme, son esprit innovateur et par sa rigueur administrative. Elle encourage le leadership, le travail d'équipe, l'initiative personnelle, la communication, le respect ainsi que la collaboration. Elle poursuit des objectifs d'amélioration continue de son organisation et des services qu'elle rend à ses citoyens. C'est dans ce contexte qu'elle désire s'adjoindre

PRÉPOSÉ AU PARC À NEIGE – SKI SAINT-RAYMOND POSTE SAISONNIER - NON SYNDIQUÉ AFFICHAGE A-E-2025-07

Sommaire du poste

Sous la supervision de la responsable de la station de ski, la personne aura comme rôle de voir à ce que les activités à l'intérieur du parc à neige se déroulent harmonieusement et de façon sécuritaire.

Principales responsabilités

- Voir au bon fonctionnement du parc à neige.
- Assurer l'entretien quotidien du parc à neige.
- Favoriser de bonnes conditions de glisse sur l'ensemble du parc à neige.
- Compléter le registre quotidien.

Exigences

- Aimer travailler à l'extérieur peu importe les conditions climatiques.
- Avoir une bonne condition physique.
- Posséder un minimum de connaissance techniques en « freestyle ».
- Avoir une certaine facilité à communiquer et interagir.
- Être disponible pour les besoins requis les soirs ou la fin de semaine.
- Avoir 14 ans et plus.

Compétences

- Capacité à travailler harmonieusement en équipe.
- Capacité à travailler avec le public et répondre adéquatement aux citoyens.
- Capacité à s'organiser.
- Capacité à communiquer de manière claire et concise.

Traitement et horaire

L'horaire de travail est déterminé en fonction de la période d'ouverture de la station. Lors d'une saison normale, la station est ouverte le samedi et dimanche en journée et le mercredi, jeudi et vendredi entre 16 h 30 et 20 h. La rémunération horaire est déterminée selon l'expérience du candidat et elle se situe entre 17,05 \$ et 20,77 \$.

Si vous possédez ces compétences et êtes intéressé à relever ce défi, veuillez acheminer votre curriculum vitae en inscrivant le numéro d'affichage <u>A-E-2025-07</u>, au plus tard le <u>7 novembre 2025 à 16 heures</u>, à madame Alexandra Beaupré, coordonnatrice à la station Ski Saint-Raymond, Ville de Saint-Raymond, 375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1 ou à <u>rh@villesaintraymond.com</u>.

Seules les personnes retenues pour l'entrevue seront contactées.

Sans exclure le féminin, le masculin est employé dans le présent document afin d'alléger le texte. La Ville de Saint-Raymond respecte le principe d'équité en matière d'emploi.